VIRAGE

LE JEUDI 7 DECEMBRE 2000, MONSIEUR FRANCOIS LEGAULT MINISTRE DE L'ÉDUCATION A RENCONTRÉ LES REPRÉSENTANTS DU MILIEU DE L'ÉDUCATION POUR FAIRE LE POINT SUR LES TROIS PREMIERS MOIS DE L'IMPLANTATION DE LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION.

MONSIEUR LEGAULT A CHOISI DE COMMUNIQUER LES CONCLUSIONS DE CETTE RENCONTRE À TOUTE LA POPULATION EN CONVOQUANT UNE CONFÉRENCE DE PRESSE.

VIRAGE PUBLIE L'INTÉGRAL DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE DE MONSIEUR LEGAULT.

Les représentants du milieu scolaire

M. André Caron
Fédération des commissions scolaires du Québec (FSCQ)

M. Pierre Émery
Association montréalaise des directions d'établissements scolaires (AMDES)

M. Dominic Martini
Association des directeurs généraux des commissions scolaires anglophones du Québec (ADGSCAQ)

M. Rober Morin
Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissements d'enseignement (FQDE)

Mme Aline Visser
Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ)

M. Serge Rodrigue
Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE)

Mme Suzanne Tremblay
Association des directeurs généraux des commissions scolaires (ADIGECS)

M. Jean-Marc St-Jacques
Fédération des établissements d'enseignement privé (FEEP)

M. Jean-Pierre Simard
Association des cadres colaires du Québec (ACSQ)

M. Gary Stronach
Fédération des comités de parents de la province de Québec

Un outil extraordinaire pour améliorer la réussite de nos jeunes

« D'entrée de jeu, je tiens à vous dire que cette réforme, qui a été conçue dans le prolongement des États généraux de 1995 et à laquelle ont collaboré 400 enseignantes et enseignants, est un outil extraordinaire pour améliorer la réussite de nos jeunes. Les fondements de la réforme sont solides. C'est l'avis de la Fédération des commissions scolaires du Québec, de l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire de l'Association des directeurs généraux des commisions scolaires anglophones du Québec, de la Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement, de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec, de l'Association québécoise du personnel de direction des écoles, de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires, de la Fédération des établissements d'enseignement privé, de l'Association des cadres scolaires du Québec et de la Fédéraation des comités de parents de la province de Québec. C'est également l'avis de la Centrale des syndicats du Québec. Donc tous sont unanimes sur les fondements de cette réforme. Et nous avons été, d'ailleurs, surpris, surpris au cours des derniers jours de voir certains groupes comme l'Alliance des professeurs de Montréal remettre en cause les fondements de cette réforme. Nous pensons que ces propos sont inacceptables et même irresponsables.

Nous continuons de penser que cette réforme doit être implantée avec les enseignants, les enseignantes. Hier après midi, j'ai demandé à madame Monique Richard, la présidente de la CSQ, une rencontre cet après midi, pour faire le point sur les déclarations de l'Alliance des professeurs de Montréal et sur la réforme en général.

Tous les intervenants présents ici ce matin conviennent que nous avions raison d'amorcer l'implantation cet automne de la réforme au préscolaire et au premier cycle du primaire, et que nous devons poursuivre dans cette même voie.

C'était le même son de cloche que j'ai entendu dans la cinquantaine d'écoles que j'ai visitées depuis la rentrée, donc depuis le mois de septembre.

Du tour de table que nous avons fait ce matin, il se dégage que l'implantation de la réforme se déroule généralement très bien dans la majorité des écoles du Québec. Et tous ce matin, nous avons convenu que nous allions poursuivre l'implantation de la réforme. Et je voudrais prendre quelques minutes pour revenir sur les fondements de cette réforme qui parfois est mal comprise.

Nous faisons cette réforme parce que nous voulons d'abord revenir aux matières essentielles comme le français, les mathématiques et l'histoire, et nous faisons cette réforme pour que l'école ait plus de sens pour nos élèves. Apprendre, c'est bien sûr acquérir des connaissances, mais c'est aussi savoir utiliser ces connaissances dans des situations réelles, pour résoudre des problèmes reels et apprendre à transferer ces connaissances dans la vraie vie. Parler d'une approche par compétences, c'est parler de tout cela.

2007-03495/

Cette approche par compétence n'est pas non plus complètement nouvelle. Si aujourd'hui le Québec se classe si bien dans le domaine des épreuves internationales en mathématiques ou en sciences, c'est qu'il a su innover à une époque antérieure et introduire cette approche par compétences en mathématiques avec la résolution de problèmes. Il faut garder cette avance. La réforme actuelle est déjà adoptée par bon nombre d'enseignantes et d'enseignants québécois et aussi dans d'autres systèmes scolaires dans le monde.

J'entends souvent, dans le monde du travail et dans les établissements d'enseignement supérieur, que certains de nos élèves diplômés ont des lacunes dans leurs capacités de raisonner, de communiquer, de travailler en équipe, bref, d'utiliser les connaissances acquises. De là l'importance d'avoir une approche par compétences.

Au delà des compétences que développent les élèves à l'intérieur de chaque matière scolaire, la réforme propose de développer des connaissances, des compétences à travers l'ensemble des matières et même à l'intérieur de la vie de l'école, d'où leur nom de transversales ». Donc les fameuses compétences transversales, dont certains aiment bien se moquer, c'est là pour rester et c'est important.

Prenons un exemple pour bien vous expliquer c'est quoi une compétence transversale. Prenons la compétence de la communication. On doit savoir lire et écrire, aussi bien en mathématiques, pour comprendre un problème, qu'en géographie ou en histoire. Je vous donne un autre exemple bien simple : l'utilisation des technologies de l'information, c'est nécessaire pas seulement dans le cours de technologies de l'information. C'est aussi nécessaire en français, en histoire, en mathématiques et dans d'autres matières.

Cette réforme est donc tout à fait nécessaire pour donner à nos élèves tous les outils dont ils ont besoin pour jouer un rôle actif dans notre société, une société qui change.

Dans un tel contexte, l'évaluation de l'élève doit elle aussi être enrichie. Il ne suffit pas seulement de s'assurer que les connaissances sont apprises, mais que l'élève sache à quoi elles servent et comment utiliser ces connaissances.

Si des tests seront nécessaires à certains moments, ou même une dictée de mots ou de chiffres, ces tests, même chiffrés, ne seront plus suffisants. On ne peut pas tout mesurer par une évaluation quantitative. Par exemple, en écriture, au premier cycle du primaire, un élève devrait être capable d'écrire de brefs récits, des comptines, des cartes de souhait, des lettres brèves, d'autres petits textes. Donc, pour évaluer la compétence à écrire, il faut amener l'élève à produire des textes variés et on pourrait trouver cela décrit dans le bulletin : l'élève est capable de mettre ses idées en mots; l'élève utilise un vocabulaire approprié; l'élève orthographie correctement les mots; l'élève utilise correctement les marques du féminin et du pluriel. C'est un exemple de ce qu'on pourrait retrouver dans un bulletin qui nous permet de bien mesurer les forces et les faiblesses de l'élève et de mieux l'aider à réussir. Et selon nous, c'est beaucoup mieux qu'une seule note.

D'ailleurs les responsables du milieu de l'éducation m'ont dit ce matin que les parents ont été très satisfaits des rencontres qui ont eu lieu au cours des dernières semaines avec les enseignantes et les enseignants. Plusieurs ont dit que grâce à la réforme, les parents considèrent que les enseignants et les enseignantes connaissent mieux leurs enfants, connaissent mieux les forces et les faiblesses de leurs enfants, donc peuvent mieux les accompagner vers la réussite.

Nous sommes tous d'accord pour exiger que les bulletins, dans chaque école du Québec soient clairs, soient faciles à comprendre et qu'ils décrivent bien les apprentissages et le comportement des élèves. Nous convenons que certains modèles de bulletins en circulation qui ont été faits en toute bonne foi n'ont pas toutes ces qualités. Il sont ou trop simplistes, ou trop compliqués. Ils réduisent parfois à leur plus simple expression l'information sur l'élève, ou bien parfois, ils reproduisent un langage de spécialistes qui a sa place dans un programme destiné aux professionnels de l'enseignement mais qui est inapproprié dans un bulletin destiné aux élèves et à leurs parents. Je suis convaincu, cependant, que la majorité des bulletins conçus dans les écoles du Québec sont des outils adéquats.

Une vaste consultation est en cours sur les orientations et les principes qui devraient guider le personnel enseignant dans l'évaluation des apprentissages. Cette consultation a pour but de s'assurer que la politique d'évaluation des apprentissages qui sera adoptée corresponde aux objectifs de la réforme tout en répondant aux attentes et aux besoins du milieu de l'éducation. Tous les intervenants ont été unanimes ce matin à dire qu'il faille poursuivre le processus de consultation actuellement en cours et profiter de cette occasion pour consulter tous les acteurs et, d'une manière particulière, les parents.

Je suis bien conscient que la réforme, c'est beaucoup de travail pour nos enseignantes et enseignants et pour nos directions d'école. Ils se consacrent avec dévouement et professionnalisme à son implantation. Plusieurs moyens existent déjà pour les soutenir. Pensons aux dix millions de dollars annuels pendant cinq ans, expressément consacrés aux besoins de formation liés à la réforme qui s'ajoutent aux dix millions de dollars prévus annuellement pour les fins du perfectionnement et qui ont servi à organiser de multiples activités de formation dans les écoles. En plus, rappelons que 12 journées nationales de formation ont été tenues pour les 500 personnes responsables de l'implantation de la réforme, neuf journées nationales pour les 500 autres personnes ressources de toutes les commissions scolaires, sans compter les nombreux colloques pédagogiques organisés sur le sujet dans les commissions scolaires et par les associations professionnelles. Les représentants du milieu scolaire m'ont dit ce matin que selon eux, la majorité des enseignants et enseignantes ont reçu une formation adéquate, mais que bien sûr, il faut la poursuivre et que nous sommes dans un processus de formation continue.

Permettez moi maintenant d'insister sur certains éléments qui ont fait l'objet de discussions concernant justement la formation des enseignants et enseignantes. D'abord, les intervenants tiennent à rappeler que l'implantation de la réforme doit être progressive pour faciliter la transition. Par exemple, on l'a déjà dit, une école peut choisir d'appliquer, d'implanter la réforme dans une matière pour commencer, pour bien en intégrer les principes, avant de le faire plus tard dans l'année dans les autres matières. Ainsi, le personnel enseignant est en mesure de s'approprier graduellement la réforme. Donc, on a convenu ensemble que c'était important de rappeler à tous les enseignants et les enseignantes que ce n'est pas nécessaire de tout faire tout de suite, tout en même temps.

Comme nous l'indiquions en juin dernier, l'objectif visé est que l'application modulée du programme de formation commence en septembre 2000 pour se terminer en juin 2001 et que l'application formelle de l'ensemble du programme se fasse à partir de l'année scolaire 2001-2002.

Maintenant, en ce qui a trait à la formation des enseignants et des enseignantes, des représentants du réseau scolaire ont aussi convenu de proposer au syndicat d'essayer d'obtenir de faciliter...d'avoir plus de flexibilité concernant les journées pédagogiques, on se rappellera qu'il y a 20 journées pédagogiques par année, et d'obtenir aussi plus de flexibilité dans l'organisation du travail en général pour rendre plus de temps disponible pour la formation des enseignants et des enseignantes, là ou ces derniers considèrent que la formation actuelle n'est pas suffisante. Je rappelle que selon les responsables des réseaux qui sont ici ce matin, la majorité des enseignants et enseignantes ont reçu une formation adéquate.

De plus, les responsable du réseau scolaire ont convenu de favoriser, là ou cela n'existe pas actuellement, la mise en place de comités locaux d'implantation de la réforme associant le personnel enseignant. Enfin, le ministère convoquera, dès les prochains jours, le comité de suivi de la réforme, dont fait partie la Fédération des commissions scolaires, l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires, un représentant des directeurs d'école, la Fédération des syndicats de l'enseignement, et nous voulons y ajouter la Fédération des comités de parents et le ministère. Et à l'occasion de cette réunion, que nous souhaitons tenir dans les prochains jours, la Fédération des commissions scolaires et l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires feront part, entre autres, d'expériences d'aménagement du temps mises en place dans différentes écoles afin de faciliter la mise en œuvre de la réforme et qui pourront être appliquées dans d'autres établissements.

En conclusion, je suis très satisfait de voir l'appui des représentants du milieu scolaire, ce matin, à la réforme. Avec un tel appui à la réforme, je trouverais inconcevable qu'on ne réussisse pas à mener à bien l'implantation de cette réforme, une réforme qui donnera plus de sens à l'école, qui réduira le nombre d'élèves qui décrochent, notamment les garçons, et qui augmentera le nombre de jeunes qui réussissent. Et ça, ce sont des objectifs que tous partagent et qui justifient tous les efforts qui sont fait actuellement. Et comme le disait un intervenant ce matin, il ne faut jamais oublier qu'on fait tout ça d'abord pour les enfants. Merci.